

PRÉFET DE LA CORRÈZE

Direction départementale des territoires
Service études et stratégies territoriales
Unité cohésion territoriale et études

Tulle, le **14 AOUT 2019**

Affaire suivie par :
Thierry Peyrichoux
Chef de projet SCoT et cohérence
territoriale

Liste des destinataires
in fine

☎ 05.55.21.80.21
☎ 05.55.21.83.14

thierry.peyrichoux@correze.gouv.fr

Objet : Élaboration du PLUi du Midi-Corrézien
P.J. : Note d'enjeux de l'État et ses annexes

Par délibération du 20 décembre 2017, le conseil communautaire de la communauté de communes du Midi-Corrézien a prescrit l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

En complément du « porter-à-connaissance » de l'État, j'ai l'honneur de vous communiquer la synthèse des enjeux de l'État élaborée par les services de la DDT. Ces éléments développés dans la note jointe serviront de base à l'élaboration de l'avis que l'État portera sur le projet de PLUi arrêté.

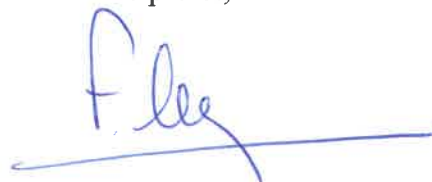
Vous trouverez également dans cet envoi :

- la note de la paysagiste conseil de l'État sur enjeux paysagers,
- la note de la DDT sur les enjeux liés à l'habitat.

Le territoire du Midi-Corrézien dispose de nombreux atouts (agricoles, patrimoniaux, touristiques, paysagers, naturels...) qui nécessitent d'être valorisés et durablement conciliés avec du développement économique, une offre d'un habitat diversifié, de nouvelles mobilités et une plus grande sobriété énergétique dans une perspective d'adaptation au changement climatique. Le projet de PLUi doit permettre, par une structuration territoriale renforcée et une reconquête des espaces urbains, de mieux concilier ces atouts aux enjeux de la transition territoriale.

Comme convenu, les services de la DDT vous présenteront cette note le 9 septembre prochain.

Le préfet,



Frédéric VEAU



cit  administrative Jean Montalat, place Martial Brigouleix – BP 314 – 19011 Tulle cedex – T l. : 05.55.21.80.26
heures d'ouverture au public de la DDT : 9h00 -12h00 / 13h30-16h30
heures d'ouverture de la cit  administrative : 8h00 – 18h00

www.correze.gouv.fr

rubrique : /Services-de-l-Etat/Agriculture-environnement-amenagement-et-logement/Direction-departementale-des-territoires-DDT

Liste des destinataires :

- Président de la communauté de commune Midi Corrèzien

Copie :

- Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population de la Corrèze
- Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Corrèze
- Dreal Nouvelle-Aquitaine
- Draaf Nouvelle-Aquitaine
- Chambre de commerce et de l'industrie de la Corrèze
- Chambre d'agriculture de la Corrèze
- Chambre des métiers et de l'artisanat de la Corrèze
- Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
- Conseil départemental de la Corrèze